



**ASSOCIATION HIPPIQUE et d'ENCOURAGEMENT
à l'ELEVAGE en POLYNESIE FRANCAISE**

**DECISIONS de l'Assemblée Générale Ordinaire
du mercredi 07 février 2018**

- * - * - * -

1^{ère} PARTIE : BUREAU EXECUTIF

- Vérification des pouvoirs en vue de l'Assemblée Générale Ordinaire

Le secrétaire général en charge du recensement des membres et des chevaux, expose qu'à ce jour seul 7 personnes ne sont pas en règle pour obtenir voix délibérative suivant les conditions définies par le statut.

Il y a donc 42 Membres ACTIFS à jour en 2018 représentant 88 VOIX.

- Examen des 4 demandes d'agrément de nouveaux membres :

- EHU TURIKI nouveau propriétaire de TWENTY TWENTY
- JAMES YUN SAO driver dans l'écurie IZAL
- NATHALIE AJUELOS nouvelle co-propriétaire de IREBY OWEN
- LEDU Henri nouveau propriétaire de MISTRESS CASTELTON

Les 4 demandes sont agréées à l'unanimité par les membres du Bureau Exécutif.

Le secrétaire général demande à tous de relayer l'information auprès d'éventuels nouveaux propriétaires de bien vouloir vérifier auprès de lui que leur choix de couleurs de casaque ne soit pas déjà utilisé.

2^{ème} PARTIE : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Vérification des conditions de quorum par Gilles VALDENNAIRE – Secrétaire Général et Sandra BORDES – 2^{ème} VP.

Article 14 : L'Assemblée Générale délibère valablement à condition que la moitié des Membres plus un (+1) soient présents ou représentés (par délégation écrite une procuration par Membre).

Après examen de la feuille de présence signée par les membres présents ce jour, le Secrétaire Général annonce que sur 42 membres actifs à jour de leurs cotisations et de leur adhésion au statut, 39 membres actifs sont présents ou représentés pour un total de 85 VOIX.

Le quorum de 22 Membres présents est donc atteint.

Début de séance : 18h50mn

1) Rapports d'activités 2017

LICENCES 65 contre 58 en 2016 soit 12% d'augmentation
16 jockeys + 17 drivers autorisés en courses +21 apprentis + 15 licences poneys

CHEVAUX enregistrés au STUD BOOK :

Galop A 10 chevaux importés enregistrés dont 4 à la reproduction, 1 blessé et 1 en rééducation, soit actuellement seulement 4 qui ont couru,
Galop C 12 chevaux enregistrés dont 2 à la reproduction, 6 qui n'ont pas couru car en apprentissage et que l'on espère voir en 2018,
Galop B 5 chevaux enregistrés, dont Hono qui sert de cheval d'apprentissage et Popoto qui a couru en galop C,
Ambleurs 10 chevaux enregistrés => tous en course,
Trotteurs 10 chevaux enregistrés, dont 1 à la reproduction, Lola qui sort de blessure et a repris l'entraînement, on devrait donc avoir un potentiel de 9 chevaux en courses

2) Approbation du bilan financier 2017

Le Trésorier général présente le Bilan financier 2017 soulignant une hausse de 30% sur notre chiffre d'affaire

Des précisions sont apportées sur :

- **les dettes restant à devoir aux propriétaires**
- **les frais de transport de chevaux et frais de douane concernant** un container que l'AHEE a pris en charge
- **La subvention MDA** sera répartie sur les propriétaires des 3 chevaux de courses arrivés dans ce container, alors que les chevaux de club dans ce même container ne bénéficieront pas de cette subvention.
Tamatoa LOTTE demande si "Pour it on" va courir, Glen répond qu'il est entrain de le soigner et qu'il a bon espoir de le faire courir.
- **les produits d'activités avec le CA du PMH** et les différentes quotes parts (en sachant que nous n'avons pu organiser les 2 dernières journées de courses du fait de la pluie et le problème survenu avec le logiciel PMH lors d'une des courses) - les résultats sont donc un peu faussés. Concernant l'écart des paiements au Trésor vis-à-vis de leur pourcentage, il vient du fait qu'un chèque n'a pas été encaissé sur l'exercice 2017, mais seulement en ce début d'année 2018.
- **la ligne concernant le sponsoring** ; pour la plupart cela vient de Gilles Valdenaire ; frais d'édition des programmes, affiches, achats de stickers banderoles, réalisation du panneau d'arrivée, etc...offerts à l'AHEE.

Plus aucune question ou remarque n'étant posée – le secrétaire général propose à l'Assemblée de voter l'approbation du Bilan financier. A la demande de Tamatoa Lotte il est procédé à un vote à bulletins secret.

LE BILAN FINANCIER 2017 EST APPROUVE A LA MAJORITE

3) Approbation du budget prévisionnel 2018

Le Trésorier général présente le Budget Prévisionnel 2018 et répond aux questions qui lui sont posées.

Un prévisionnel en hausse et ambitieux comme chaque année depuis la mise en place du nouveau bureau exécutif.

Plus aucune question ou remarque n'étant posée – le secrétaire général propose à l'Assemblée de voter l'approbation du Budget Prévisionnel 2018. A la demande de Tamatoa Lotte il est à nouveau procédé à un vote à bulletins secret.

LE BILAN PREVISIONNEL 2018 EST APPROUVE A LA MAJORITE

4) Approbation du calendrier des courses 2018

Le secrétaire général présente et explique la proposition de CALENDRIER DES ACTIVITES HIPPIQUES 2018.

Tamatoa Bambridge explique que la journée de concours de beauté, présentation et vente de chevaux organisée à Mataiea par l'association des éleveurs, est reportée au dimanche 29/04

Il expose ensuite les démarches entreprises pour faire inscrire nos courses au Programme du Calendrier du Heiva, ce qui, par ce biais nous ferait un formidable support publicitaire avec une diffusion très large qui permettrait d'attirer des touristes à nos journées de juin à juillet, avec en point d'orgue la journée du 14 juillet et la Traditionnelle course « Pareo ».

Le secrétaire général expose que la journée du 14 juillet sera sponsorisée par la Société de Courses de Tahiti SCT, suite à la proposition de son Président Mr Alain Santoni, validée par le BE. La Société de Course de Tahiti SCT prendra en charge les prix des courses, l'AHEE se charge de l'organisation habituelle et du PMH et conserve tous les bénéfices des activités de cette journée.

Après discussion, il est ACTE :

- Les dates du calendrier des 11 journées de courses sont validées,
- pour le Grand Prix de la journée du 14 Juillet, la distance de course des Galop A sera de 2 tours = environ 2300m (à mesurer pour déterminer la distance exacte), la distance des courses de Trot et de Amble sera de 3.200m, les handicaps obtenus lors des journées précédentes ne seront pas appliqués lors de cette journée.
- La journée du 11 novembre sera également une journée de « Grand Prix ».

5) Point sur les règles de courses et la procédure d'engagements

Le secrétaire général expose **la proposition de mettre en place une procédure d'engagements par internet**, qui éviterait de déplacer tous les propriétaires pour des réunions de parfois plus de 2h.

Un essai de mise en place sera effectué avec l'aide d'Edouard.

Ceux qui n'ont pas internet nous déposeront en direct leurs engagements pour le mercredi, 10 jours avant la journée de courses comme prévu. Ce même mercredi soir, le BE se réunira pour effectuer le tirage au sort et régler les affaires en cours.

Il explique également **la proposition de décharge sur la course Galop « C » pour les jockeys « novices »** (jeunes filles qui sont en formation avec Alex et Vaiera et qui pèsent à peine 40kg) = elles devront monter des chevaux chevronnés (6 ans d'âge) et leur poids minimum serait de 47kg pour les Juments + 49kg pour les Hongres et 50kg pour les Etalons. Avec application des surcharges en cas de victoire, comme le prévoit le règlement.

Grille tarifaire = les membres sont invités à transmettre leurs propositions pour fixer le tarif de la participation qui sera demandée aux personnes qui souhaitent utiliser l'espace PMH pour organiser des repas ou autres....un règlement d'utilisation de l'espace sera défini par le BE.

A la demande de Ramon et Daina Teihotua, il est acté que **cette année, les handicaps maximum seront limités à 30m** après 4 victoires.

6) Questions diverses.

- ✓ **Anciens Boxes de Dubray** : Il est rappelé que le foncier appartient à l'AHEE et que Mr Dubray n'est que propriétaire des murs dans lesquels il n'a plus de chevaux depuis plusieurs années. Il s'avère également qu'il n'a plus payé ses cotisations membres et ses cotisations boxes depuis près de 15 ans. A ce titre, il n'est donc plus membre de l'AHEE. Donc soit Mr Dubray démonte ses installations, soit il vient négocier le rachat de ces derniers auprès du BE ou du Trésorier de l'AHEE, en sachant qu'il lui sera opposé le paiement de ses cotisations impayées. En tout état de cause, ces écuries sont d'ores et déjà sous la responsabilité de l'AHEE, par décision du BE, conformément au règlement intérieur de l'AHEE PF. Le Trésorier soumet à l'assemblée générale souveraine de confirmer la décision du BE = **L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS - les Boxes de l'ancienne écurie de Mr Dubray sont sous la Responsabilité de l'AHEE et Hébergeront les chevaux qui devraient arrivés en mars prochain.**
- ✓ Tamatoa Bambridge expose que nous avons enclenché les **démarches de demande d'aide au déguerpissement** auprès du Haut Commissaire et de la DSP pour faire appliquer les décisions d'expulsion avec l'aide de la force publique des personnes occupants des parcelles de l'hippodrome sans autorisation et qui ont déjà été condamnées par le Tribunal.
Il rappelle que l'AHEE PF est responsable de la bonne gestion de la parcelle dédiée à l'hippodrome et que le but de l'AHEE est d'héberger de nouveaux chevaux de courses pour venir augmenter le nombre de partants.
Nous avons hérité d'une situation qui s'est établie sous l'ancien bureau et le BE s'attache à assainir ces situations au plus vite dans l'intérêt général de l'AHEE et des propriétaires de chevaux de courses.
- ✓ Ramon et Daina Teihotua exposent qu'ils ont fait des démarches pour l'organisation d'un bal samedi 2 juin, le traiteur apporte tables, chaises, vaisselles et nourriture pour 14.000F/table dont 3 tables offertes pour 60 prévues ou 4 si 98. L'AHEE partirait sur 60 tables et pourrait se faire un bénéfice de 14.000F/table, soit 840.000F.
- ✓ Vaiera Ceran Jerusalem annonce qu'elle est contrainte de démissionner de sa charge de responsable de recherche de sponsors, du fait de son nouvel emploi au sein de la Française des Jeux.

Plus aucune question n'étant posée – le Président lève la séance à 21h.

Pierre IZAL
Président AHEE PF

Gilles VALDENNAIRE
Secrétaire de séance